

# «C'est l'hôpital public qui coûte trop cher»

**SANTÉ** Après la publication d'un rapport d'experts sur les coûts de la santé, le président de Genève-Cliniques, Gilles Rufenacht, appelle à une meilleure collaboration entre les secteurs privé et public

PROPOS RECUEILIS PAR MICHEL GUILLAUME  
@mfguillaume

**Le système de santé suisse est bon, mais les primes des assurés explosent. Selon vous, quelle est la gravité du problème?** Il s'agit d'une crise majeure du système de santé. Une part de plus en plus importante de la population n'arrive plus à assumer ses frais de santé. Elle ne comprend pas pourquoi la hausse est si forte et frise les 5% annuellement. A Genève, les gens sont descendus dans la rue. C'est un premier signal fort, que je considère comme positif. Il révèle une défiance envers la politique actuelle.

**Pourquoi est-ce une bonne nouvelle?** Ce n'est pas un hasard si la révolte gronde d'abord en Suisse romande. Les politiques portent une grande responsabilité, notamment le conseiller fédéral Alain Berset et les conseillers d'Etat Mauro Poggia (GE) et Pierre-Yves Maillard (VD). Ceux-ci ont échoué à mettre en place les solutions justes.

**Le Conseil fédéral n'a fait que publier un rapport d'experts qui, à l'unanimité, propose de limiter le volume des prestations.** Une mauvaise piste! Ce rapport d'experts n'apporte pas de programme novateur capable de susciter l'adhésion du peuple et des acteurs de la santé. Il ne contient que des mesures restrictives comme le plafonnement du volume de prestations ou du nombre de médecins, mesures qui ne font qu'appauvrir le système. Diminuer la tarification des médecins qui travaillent dans l'ambulatorio est un non-sens. Les cardiologues interventionnels ont vu leur rémunération baisser de 30% pour un geste sur la coronarographie. On marche sur la tête, car il faudrait au contraire valoriser ces spécialistes. On entre dans une spirale négative de défiance mutuelle entre les prestataires de soins et les politiques.

**Vous critiquez le plafonnement des soins. Mais c'est tout de même grâce à une telle mesure que le canton de Vaud a pu limiter le volume de prestations dans le stationnaire.** Faux. Cela n'a rien à voir avec la politique du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Les progrès des techniques médicales font que les gestes invasifs génèrent des séjours plus courts en hôpitaux et c'est tant mieux. Cette tendance se traduit par un transfert de certaines opérations du stationnaire vers l'ambulatorio, moins coûteux. Raison pour laquelle je soutiens



Gilles Rufenacht: «On entre dans une spirale négative de défiance mutuelle entre les prestataires de soins et les politiques.» (DAVID WAGNIÈRES)

un nouveau mode de financement de l'ambulatorio calqué sur celui appliqué dans le domaine du stationnaire. Ce serait une mesure concrète et efficace qui limiterait la hausse des coûts.

**Dans beaucoup de cantons, c'est la guerre entre les hôpitaux publics et les cliniques privées. Que proposez-vous pour améliorer la collaboration entre ces deux secteurs?** Dans un monde idéal, j'imagine qu'un conseiller d'Etat fasse un état des lieux dans son canton et invite tous les acteurs autour d'une table. Il décrète alors qu'il faut favoriser ceux qui sont meilleurs qualitativement et moins chers. Le jour où l'on met un tel système en place, je suis persuadé que nous allons parvenir à une hausse des coûts modérée et acceptable pour les assurés de 1 à 2% par an.

**Vous voulez réduire la voilure des hôpitaux publics. Que leur reprochez-vous**

**précisément?** Mes critiques ne s'adressent pas à la direction des hôpitaux, mais à ceux qui sont chargés de la planification sanitaire. Lorsque je parle à des politiques en aparté, y compris avec M. Poggia, tout le monde reconnaît que c'est l'hôpital public qui coûte, mais personne n'ose le dire car ce n'est pas populaire. Il s'agit là d'un manque de courage politique. Je souhaite qu'on favorise les acteurs les plus efficaces et parfois c'est le privé qui l'est. Une prophétie totale du genou coûte 10% de moins dans une clinique privée que dans les hôpitaux publics à Genève. Pourquoi donc limiter l'accès des assurés de base au secteur privé qui est plus efficace alors qu'il y a un potentiel d'économies pour les assureurs comme pour les cantons?

**Comment pourrait-on mieux travailler en réseau entre le public et le privé?** Par une

nouvelle répartition de soins dans le cadre de grands partenariats public-privé. Actuellement, on envoie un patient vers le privé lorsque l'hôpital public est débordé. C'est un premier pas, mais pas suffisant. Il faudrait identifier les pôles de compétences et mieux les répartir. Cela implique d'accepter que l'hôpital public ne puisse pas tout faire. Nous, les privés, devrions alors assumer de nouvelles responsabilités, mais nous sommes prêts à le faire en termes de formation et de recherche. Dans la santé, on a l'impression que le secteur public doit tout faire. C'est un tabou qu'il faut faire sauter!  
**Mais les hôpitaux publics ne sont-ils pas**

**«Je souhaite qu'on favorise les acteurs les plus efficaces et parfois c'est le privé qui l'est»**

**astreints à des prestations d'intérêt général que ne veulent pas fournir les cliniques privées dont le but est le profit?** C'est très populiste de dire cela. Le secteur privé doit certes ne pas faire de déficit. Sa première ambition est d'abord de soigner les malades et de répondre aux besoins de la population. Nous avons des hôpitaux qui sont centenaires, parfois organisés sous la forme d'une fondation. Profitons de l'efficacité du privé pour faire baisser les coûts de la santé. De nombreux médecins du privé viennent du secteur public. Du jour au lendemain, ils arrêteraient de soigner pour ne penser qu'à l'argent? C'est vraiment simpliste, comme discours! Nous aimerions être écoutés plutôt que d'être mis sur le banc des accusés.

**Y a-t-il un problème de gouvernance des hôpitaux publics?** Oui. Il faut dépolitiser la gouvernance des hôpitaux. Prenons exemple sur le canton de Berne, qui a fait sa mue dans cette direction en accordant une autonomie de gestion à ses hôpitaux. Cela n'empêche pas le canton, qui en est resté le propriétaire, de conserver un droit de regard. Cette situation ouvre la voie à de vrais partenariats public-privé, sans tabou.

**Comment voyez-vous la politique de santé dans vingt ans?** L'innovation bouleversera le domaine de la santé en termes de pratiques médicales, d'équipements et de transmission d'informations grâce à la numérisation. Il est faux d'associer l'innovation à des surcoûts, pour autant qu'elle soit bien balisée et encouragée. Elle nous aidera à améliorer la qualité des soins et la maîtrise des coûts. Je suis assez optimiste. ■

## EN BREF

### La TVA sur la redevance fâche les consommateurs

La Fédération romande des consommateurs (FRC) et ses consœurs alémanique et tessinoise ont enregistré 48200 plaintes de consommateurs en 2017. Le remboursement de la TVA indûment perçue sur les redevances radio-TV occupe la première place du classement (40% des doléances). Les plateformes en ligne développées pour aider les consommateurs à défendre leurs droits et leur faciliter l'accès à la justice ont eu énormément de succès, écrit la FRC. AT5

### Un policier condamné pour excès de vitesse

«A Genève, le Ministère public n'est pas là pour donner un blanc-seing aux policiers qui violent la loi»: le procureur général Olivier Jornot a requis la condamnation d'un inspecteur genevois pour un excès de vitesse trop important commis lors d'une course urgente sans sirène enclenchée. Le policier conteste l'ordonnance qui le condamne à 120 heures de travail d'intérêt général avec sursis ainsi qu'à une amende de 1020 francs. Tout autre conducteur qui aurait roulé à 92 km/h sur ce tronçon limité à 50 km/h aurait écopé d'une peine bien plus sévère de 180 jours-amendes. Cette diminution, motivée par le caractère officiel et pressé du déplacement, ne suffit pourtant pas à la défense, qui réclame un acquittement pur et simple et parle «d'entrave à l'action policière». (Lire l'article complet sur Letemps.ch.) AT5

### Berne s'en prend à la Constitution jurassienne

La Question jurassienne pourrait à nouveau s'enflammer. Le Grand Conseil bernois a accepté mercredi par 117 voix contre 4 une motion liant le transfert de Moutier dans le canton du Jura à l'abrogation de deux articles de la Constitution jurassienne. Les articles 138 et 139 font référence à la Question jurassienne et à l'accueil de communes du Jura bernois. Les élus autonomistes ont estimé que cette motion était susceptible de freiner le transfert et pouvait être considérée comme une ingérence par les autorités jurassiennes. AT5

### Vaud veut adoucir la loi suisse sur la nationalité

Le Grand Conseil vaudois veut utiliser sa marge de manœuvre pour limiter le durcissement des naturalisations qui entre en vigueur en janvier en Suisse. Une minorité proposait même de ne pas se plier à la loi fédérale, au nom du respect de la Constitution vaudoise. AT5

## Alain Berset, une présidence tournée vers l'Europe

**ÉLECTION** Le Fribourgeois a été élu par 190 voix à la présidence de la Confédération pour 2018. Le dossier européen sera l'une de ses priorités. L'euroscéptique Ueli Maurer lui succédera en 2019

Alain Berset a été élu mercredi avec 190 voix à la présidence de la Confédération pour 2018 et l'UDC Ueli Maurer sera son vice-président, fonction pour laquelle il a obtenu 178 suffrages. Le Zurichois devrait ainsi accéder à la présidence pour la dernière année de la législature, en 2019. En comparaison avec d'autres élections récentes, ces deux résultats peuvent être considérés comme bons.

Alain Berset, qui succédera à Doris Leuthard le 1er janvier et sera à 46 ans l'un des plus jeunes présidents que la Suisse ait connus, fait mieux que tous les socialistes qui l'ont précédé à cette charge depuis le score canon de 213 voix de Willi

Ritschard en 1977, un record absolu que le Soleurois partage avec un autre socialiste, le Bâlois Hans Peter Tschudi (213 soutiens en 1969). En 2014, Simonetta Sommaruga avait obtenu les faveurs de 181 députés fédéraux alors que, juste avant elle, Micheline Calmy-Rey avait réalisé les scores les plus bas de l'après-guerre, avec 147 voix en 2006 et seulement 106 en 2010.

### Manifestation non autorisée

Les 178 suffrages accordés à Ueli Maurer pour la vice-présidence constituent le meilleur résultat du Zurichois devant ses pairs. L'ancien président de l'UDC suisse avait été péniblement élu au Conseil fédéral en 2008, devançant d'une toute petite voix l'outsider Hansjörg Walter au troisième tour, qui avait bien malgré lui fait la course en tête aux tours précédents. Ses réélections en 2011 et 2015 et ses élections à la

vice-présidence pour 2012 (122 voix) et à la présidence pour 2013 (148) furent honnêtes, sans plus.

Ueli Maurer n'a ainsi pas fait les frais du courroux occasionné par la manifestation non autorisée improvisée par l'UDC mercredi matin juste avant l'ouverture de la séance du parlement. Les députés du parti de Christoph Blocher ont chanté l'hymne national et brandi des banderoles pour commémorer le rejet de l'Espace économique européen (EEE) par le peuple suisse le 6 décembre 1992. Le président du Conseil national, Dominique de Buman, les a remis à l'ordre, rappelant qu'une telle manifestation ne peut se faire sans son accord et que, dans le cas présent, aucune autorisation n'avait été demandée.

Dans son allocution, Alain Berset a rendu hommage à cet «Etat fédéral qui n'a connu que la paix depuis sa fondation». «Mais cela ne va pas de soi, les acteurs changent, nous

sommes au cœur de phénomènes globaux qui nous dépassent, comme la mondialisation ou la révolution numérique. Mais nous n'avons jamais été aussi forts que lorsque nous avons anticipé plutôt que freiné ces évolutions.»

En ce jour anniversaire de l'échec de l'EEE, il a rappelé que ce scrutin avait «ouvert une période d'incertitude. Mais nous avons toujours trouvé un chemin et la voie bilatérale nous a permis de stabiliser nos relations avec l'Europe», ajoute-t-il en soulignant que ces relations nécessitent de nouveaux équilibres. Durant son année présidentielle, il devra poursuivre le travail effectué par Doris Leuthard. Ce sera d'autant plus prioritaire que, après lui, les rênes de la Suisse seront tenues par le très antieuropéen Ueli Maurer. ■

BERNARD WUTHRICH, BERNE  
@BdWuthrich

PUBLICITÉ

«Rien n'est plus inspirant que le champ des possibles.»



Thomas Bahc  
Responsable  
Service externe  
à propos d'une vie  
plus longue en toute  
liberté de choix

SwissLife